



# Elections à LARDY

## Date envisagée du dépôt des candidatures au *Service Relations Sociales* au plus tard : **mardi 15 janvier 2019 à 12h00**

Pour être candidat(e), contactez en urgence le SM-TE :  
06 98 05 13 80 [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)

**Sections RENAULT**  
N° 101 11 décembre 2018

Le syndicat SM-TE est négociateur du protocole d'accord préélectoral pour l'Etablissement de Lardy, à l'instar des autres sites Renault. Lors des élections à Guyancourt, le SM-TE a obtenu la *Représentativité* et trois élus titulaires au CSE. Pourquoi pas aussi à Lardy ?

### Rappel du contexte dans lequel se dérouleront les élections mettant en place la nouvelle instance : le CSE (Comité social et économique)

Les lois travail de 2016 (El Khomri) et de 2017 (ordonnances Macron) ont accéléré le détricotage des droits des travailleurs. Avec ces « réformes », le salarié français est devenu encore plus fragilisé et précarisé. Le nouveau code du travail est réécrit par les DRH des grands groupes pour faciliter le travail des mêmes DRH des grands groupes.

Si le droit social subsiste (encore), il est très fortement déséquilibré en faveur de l'employeur : les syndicats, contre-pouvoirs individuels et collectifs, étant désormais confinés au rôle de faire-valoir, et le plus souvent *partenaires* de l'employeur sous contrôle de la DRH.

Circonstance aggravante, **les entreprises ne peuvent pas s'empêcher de quasiment imposer à leurs syndicats leurs financements les mettant ainsi sous leur dépendance**. Trop nombreux sont les syndicats qui sont affaiblis par la désyndicalisation qui frappe toute la France et qui ont bien du mal à résister à tant de « bienveillance ».

C'est aussi pour sortir de cette situation équivoque que le SM-TE a été créé.

### Voici les principaux résultats obtenus par le SM-TE qui illustrent son activité et son positionnement au service des salariés

Le SM-TE agit pour faire respecter les droits de la communauté de travail : le Département juridique intervient en soutien de salariés en difficultés. Faire respecter les droits, c'est faire appliquer la loi et, si nécessaire, saisir la Justice. Et lorsqu'un tribunal viole la loi, aller en Cassation. C'est ainsi que le *Rapport d'activité 2017 du SM-TE* qui vient d'être publié rend compte des actions suivantes :

#### 1) Aboutissement de la bataille des ex-Nortel Networks SA de Chateaufort

En juillet 2009, les 500 salariés de *Nortel Networks S.A.* (NNSA) du site de Chateaufort (78), filiale du groupe canadien Nortel Networks (dont la majorité, des cadres dans le domaine de la recherche et du développement en télécommunication), médiatisent leur grève contre un plan de licenciement indemnisé *a minima*.

Ces anciens salariés ont obtenu satisfaction en septembre 2017 en percevant, enfin, les indemnités prévues par un accord de fin de conflit. Ceci, après 8 années de bataille juridique acharnée et un train de procédures devant les tribunaux : prud'hommes, tribunal de commerce, cour d'appel, cour de cassation, menées par David Métin avocat et François Joly secrétaire de la section SM-TE Nortel, avec l'appui du Département juridique du SM-TE.

Le syndicat SM-TE est prêt à en faire bénéficier tout collectif de salariés fort de son expérience d'accompagnement

2) **Le SM-TE a obtenu deux arrêts de la Cour de Cassation en faveur des salariés qu'il défendait :** Ces deux arrêts sont publiés sur notre site :

<http://www.travaillonsensemble.org/d03-juridique/d03-juridique-contenu.htm>

## Le Syndicalisme par nous même

Les temps troublés que nous traversons interrogent la société toute entière. Le syndicalisme n'échappe pas à ce questionnement. Coupées de leur base, les confédérations nationales qui se partagent les places à l'ombre des financements patronaux ont fini par susciter le rejet de la part des salariés, et détourner le syndicalisme de ce qu'il aurait toujours dû être : la représentation des salariés par eux-mêmes.

C'est là que la proposition du SM-TE trouve son originalité, et son actualité la plus évidente : le SM-TE a entrepris rien moins que la restauration du syndicalisme par la base, appelant sans relâche à l'adhésion massive des salariés, et se plaçant délibérément sous leur contrôle.

### Le moment est venu de concrétiser ce renouveau syndical à Lardy :

Vous adhérez à nos principes fondateurs ? Vous avez le goût pour le service ? Vous sentez que le moment est venu de reprendre les affaires en mains ?

**Le SM-TE a démontré sa capacité à gagner les élections, obtenir des élus et sa représentativité lui donnant la responsabilité de négocier les accords.**

**C'est possible demain à Lardy.**

**Le syndicat SM-TE a été créé en 2011,  
il est apparu chez Renault en mars 2014,  
il obtient la représentativité à Guyancourt le 21 novembre 2018  
aux collèges ETAM et I&C avec plus de 10 % des suffrages exprimés**

**Je suis salarié(e) de RENAULT LARDY qui aura ses élections professionnelles en 2019,  
et je me porte candidat ou candidate du syndicat SM-TE aux élections du CSE**

1) Je souhaite me tenir informé(e) des positions et actions du SM-TE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Mail personnel : \_\_\_\_\_

2) Je souhaite rencontrer un responsable du syndicat SM-TE

3) Je souhaite adhérer au syndicat SM-TE

Envoyer à : [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)

**Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre du SM-TE**

**Rejoignez le syndicat SM-TE qui s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et qui s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.**

**Bulletin d'adhésion et de soutien :** [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) cotisation annuelle : 30 à 50 €

**Siège social :** 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

**Contact :** 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)